

BRÈVES ÉCONOMIQUES

AFRIQUE CENTRALE

Février 2024

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL DE YAOUNDE

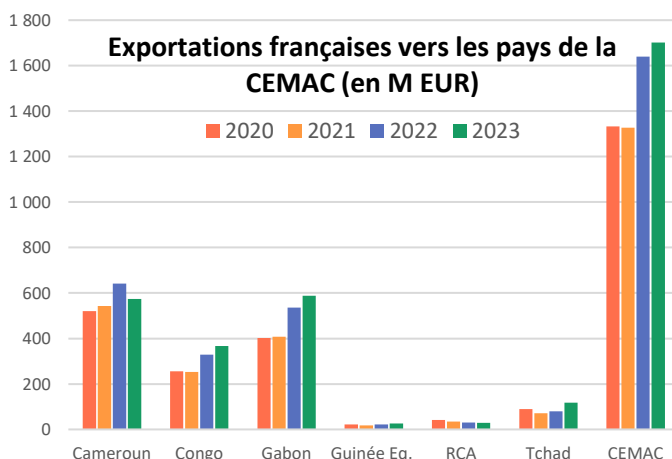
Zoom sur les échanges commerciaux CEMAC – France en 2023

En 2023, les exportations françaises de marchandises vers les pays de la CEMAC ont témoigné d'une hausse de 4% à 1 701 M EUR, poursuivant la reprise engagée depuis 2022, après avoir enregistré une baisse continue depuis 2012, accentuée entre 2014 et 2017 par la crise des matières premières. Cette tendance haussière est principalement portée par les ventes vers le Gabon (+10% à 588 M EUR), le Congo (+11% à 367 M EUR) et le Tchad (+47% à 117 M EUR), et dans une moindre mesure par la Guinée équatoriale (+15% à 26 M EUR). Pour la première fois depuis 2018, les exportations vers le Cameroun ont diminué sur un an (-11% à 574 M EUR), à l'instar des ventes à destination de la Centrafrique, qui baissent pour la troisième année consécutive (-4% à 30 M EUR).

LE CHIFFRE A RETENIR

1701 M EUR

d'exportations françaises vers la CEMAC en 2023

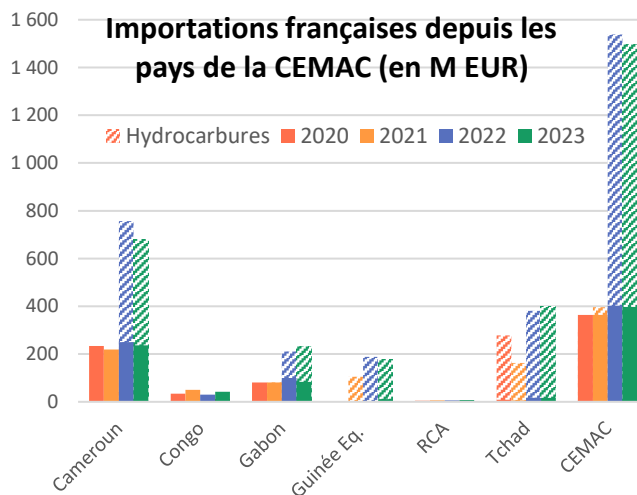


Source : Douanes françaises

L'évolution des exportations vers les pays de la CEMAC est disparate selon les catégories de produits. Les secteurs ayant le plus contribué à la croissance globale des ventes françaises sont les équipements mécaniques, le matériel électrique, électronique et informatique (+14%, représentant 27% du total des exportations), suivis des produits des industries agroalimentaires (+16% ; 22% du total) et, dans une moindre mesure, des matériels de transport (+56% ; 7% du total).

À l'inverse, les ventes de produits agricoles, sylvicoles, de la pêche et de l'aquaculture ont subi une baisse significative (-49%, représentant 6% du total), retournant à leur niveau de long terme antérieur aux perturbations des chaînes d'approvisionnement causées par la guerre en Ukraine.

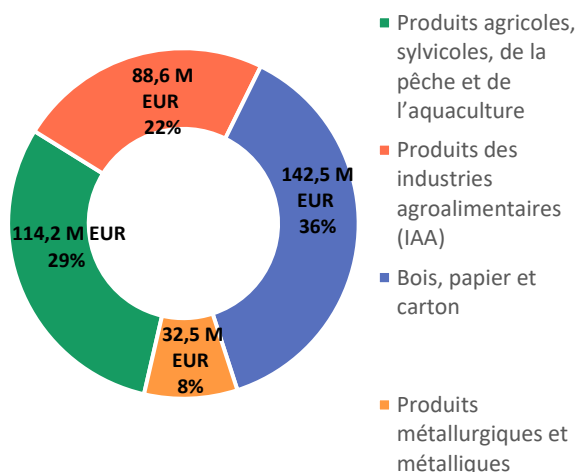
Concomitamment, les importations françaises depuis la CEMAC ont enregistré une baisse de 2 %, s'élevant à 1,9 Md EUR. Cette réduction résulte principalement d'une diminution de 3 % des achats d'hydrocarbures, qui représentent le principal poste d'importation française avec environ 80 % du total, atteignant 1,5 Md EUR. Cette tendance est associée à la fois à une diminution de la production des principaux pays producteurs de la zone et à un recul des cours pétroliers, par rapport à 2022, année de tous les records. Il convient de noter que les importations d'hydrocarbures présentent une volatilité significative, tant en volume qu'en valeur, illustrée par des fluctuations marquées : de 3,2 Md EUR en 2012 à 0,5 Md EUR en 2019.



Source : Douanes françaises

Hors hydrocarbures, les importations de la France depuis la CEMAC, se sont établies à 398 M EUR (-1,4 % par rapport à 2022) et proviennent majoritairement du Cameroun (60 % des importations hors hydrocarbures) et du Gabon (21%), suivis du Congo (11%), du Tchad (4%), de la Guinée équatoriale (3%) et de la RCA (2%).

Importations françaises hors hydrocarbures depuis la CEMAC en 2023 (M EUR)



Source : Douanes françaises

Ces achats français sont principalement composés de bois, papier et carton (142,5 M EUR ; en légère baisse de 1 % sur un an) et de produits agricoles, sylvicoles de la pêche et de l'aquaculture (114,2 M EUR ; +5 %).

Bien que la France enregistre pour la deuxième année consécutive un solde commercial déficitaire avec les pays de la CEMAC (-195 M EUR), celui-ci s'est résorbé par rapport à 2022 (-301 M EUR). Cette tendance a été favorisée par l'amélioration des soldes commerciaux avec l'ensemble des pays de la zone, et plus particulièrement grâce à l'augmentation de l'excédent avec le Gabon (+274 M EUR en 2023 contre +226 M EUR en 2022) et, dans une moindre mesure, à la résorption du déficit avec le Cameroun (-344 M EUR en 2023 contre -364 M EUR en 2022).

Cameroun (-344 M EUR en 2023 contre -364 M EUR en 2022).

Régional

Lancement d'une alliance pour le marché carbone

La Banque de Développement des États de l'Afrique Centrale (BDEAC) en partenariat avec l'Institut de la Francophonie pour le Développement Durable (IFDD) et la Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique (CCNUCC) a [organisé](#) à Yaoundé du 23 au 25 janvier 2024, des assises pour renforcer l'action climatique et développer une alliance pour le marché carbone et la finance climat dans la sous-région. Ces assises ont permis de dresser un état des lieux des marchés carbone dans l'espace francophone de la région d'Afrique Centrale et du Bassin du Congo. Cette rencontre a abouti à la naissance d'une alliance régionale pour le marché carbone qui permettra à long terme « la diversification des économies et la création des emplois en lien avec la protection et la gestion durable des écosystèmes ».

Sommet africain des acteurs de la finance et de la digitalisation en zone CEMAC

Le premier [sommet africain de la finance et de la digitalisation](#) en zone CEMAC s'est tenu à Brazzaville au Congo du 25 au 26 janvier 2024. Placée sous le thème : « Digitalisation du secteur bancaire et financier, un vecteur de croissance et d'intégration de la CEMAC », cette rencontre a permis aux gouvernements des pays de la zone CEMAC, aux autorités monétaires de régulations (BEAC, COBAC), aux banques et établissements financiers et aux partenaires privés de débattre sur les transformations digitales en cours touchant le système bancaire et financier. En outre, ce sommet aura également servi de lieux d'échanges, de partage d'expériences et de réflexions sur des thématiques liées à la conformité financière des Fintechs, à l'inclusion financière, à la digitalisation des moyens de paiement et à la lutte contre le blanchiment d'argent.

La 41^{ème} session ordinaire du Conseil des ministres de l'UEAC

La 41^{ème} session ordinaire du Conseil des ministres de l'Union Économique de l'Afrique Centrale (UEAC), une des entités de la CEMAC, s'est [ténue](#) le 22 février à Bangui (République centrafricaine). Cette assise était consacrée à l'adoption du budget pour l'exercice 2024 de la Commission. Ce nouveau budget d'environ 90,4 Mds FCFA a connu une hausse de 25,5 % par rapport à celui de l'année précédente. Pour mobiliser ces ressources, la Commission mise sur la contribution des États membres à travers la Taxe communautaire d'intégration (57 Mds FCFA), le Fonds de développement de la communauté (14,4 Mds FCFA) et ses ressources propres (3,4 Mds FCFA). La Commission compte également solliciter les bailleurs extérieurs pour le financement d'une partie du budget (env. 16 Mds FCFA).

Cameroun

Adoption de nouvelles mesures salariales pour préserver le pouvoir d'achat des ménages

Par deux décrets signés le 21 février 2024, le Président de la République a revalorisé de 5 % [les salaires](#) de base des agents publics. De même, les [allocations familiales](#) versées par la Caisse nationale de prévoyance sociale et le ministère des Finances passent de 2 800 FCFA à 4 500 FCFA par enfant à charge et par mois. Par ailleurs, le Premier ministre a signé, le 23 février 2024, un décret portant augmentation du salaire minimum interprofessionnel garanti (SMIG) pour les agents de l'État relevant du code du travail (passage de 41 875 FCFA à 43 969 FCFA). Ces dispositions font suite à la décision prise le 3 février par les autorités camerounaises d'une hausse des prix du carburant : les prix sont passés de 730 FCFA à 840 FCFA pour le litre de super et de 720 FCFA à 828 FCFA pour le litre de Gasoil.

Lancement de la communauté Afrique France Entrepreneurs

À l'occasion du Salon international de l'entreprise, de la PME et du partenariat de Yaoundé (Promote), l'envoyé spécial pour les partenariats économiques en Afrique, Christophe BOUCHARD, a officiellement lancé la communauté Afrique France entrepreneurs du Cameroun. La cérémonie s'est tenue en présence de l'Ambassadeur de France, des représentants de Bpifrance et de l'ensemble de la « Team France ». Issue du Sommet Afrique France de Montpellier d'octobre 2021, l'initiative a pour objectif de réinventer et de renforcer les relations économiques entre l'Afrique et la France, en encourageant la collaboration entre les entreprises françaises et les entrepreneurs du continent. Pour rappel, la 9^{ème} édition du Salon Promote s'est tenue du 17 au 26 février 2024 à Yaoundé. Il s'agit d'un événement d'affaires biennal qui réunit des entreprises, des acteurs institutionnels, des décideurs et des investisseurs. L'évènement accueille plus de 1000 exposants à chaque édition. Le lancement de la communauté Afrique France entrepreneurs s'est a eu lieu sur l'espace France qui accueillait également les « French Business Days » du 19 au 23 février 2024.

Accord de prêt avec la Banque mondiale pour le financement du corridor Douala-Ndjamen

Par le [décret 2024/055](#) du 21 février 2024, le Président de la République du Cameroun autorise le ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT) à signer avec la Banque mondiale un accord de prêt de 181 Mds FCFA pour le financement du projet régional d'amélioration de la performance du Corridor Rail/Route Douala-Ndjamen (PCDN). Le financement de ce projet, approuvé en février 2022 par la Banque mondiale, comprend également un don de 130 Mds FCFA accordé à l'État tchadien. Le PDCN facilitera les échanges entre le Tchad et le Cameroun en améliorant le fonctionnement et

la sécurité du transport intermodal le long du corridor. Le projet s'articule autour de quatre composantes : réhabilitation du rail entre Douala et Yaoundé et modernisation du système de signalisation ; investissements dans les liaisons ferroviaires et routières, renforcement des capacités ferroviaires et sécurité routière au Cameroun ; réfection et entretien des routes, amélioration de la sécurité routière au Tchad ; soutien à la facilitation des échanges et à la mise en œuvre des projets économiques au Cameroun et au Tchad.

Le FMI approuve un nouvel accord de prêt de 183,4 M USD au titre de la Facilité pour la résilience et le développement durable

Le conseil d'administration du FMI a [approuvé](#) le 29 janvier un accord de 18 mois au titre de la Facilité pour la Résilience et le Développement durable (RSF), pour un montant de 183,4 M USD. Du fait de la forte vulnérabilité du pays aux changements climatiques (16^{ème} pays le plus vulnérable aux impacts du changement climatique au niveau mondial), cet accord vise à soutenir les efforts du pays pour s'adapter et atténuer leurs impacts. Les décaissements débuteront après l'achèvement du premier examen de l'arrangement. Ce nouvel accord RSF coïncide avec les 18 mois restants des programmes de Facilité Élargie de Crédit (FEC) et de Mécanisme élargi de crédit (MEDC) approuvés en juillet 2021 et prolongés en décembre 2023 pour soutenir les réformes économiques et financières du pays.

Rapport sur le commerce extérieur en 2022

Le [rapport](#) de l'Institut National de la Statistique (INS) sur le commerce extérieur en 2022, publié en février 2024, indique une amélioration globale des performances extérieures. Les recettes d'exportation ont atteint 3 483 Mds FCFA, marquant une augmentation de 45 % sur un an. Cette croissance est attribuable à l'essor des exportations d'huiles brutes de

pétrole et de Gaz Naturel Liquéfié (GNL). La balance commerciale affiche un déficit réduit, passant de 1 478 Mds FCFA en 2021 à 1 428 Mds FCFA en 2022. Toutefois, les exportations restent largement dominées par les **exportations d'hydrocarbures qui ont atteint 2 163 Mds FCFA** (soit 62 % des exportations en 2022). Ce rapport indique également que cinq pays, notamment les Pays-Bas, l'Inde, la France, l'Espagne et l'Italie, ont dominé les exportations du Cameroun, concentrant à eux seuls 62 % du total des exportations. Les Pays-Bas se positionnent en tant que principal partenaire commercial en 2022, capturant 26,8 % des parts de marché, dépassant la Chine qui a perdu plus de 20 points par rapport à l'année précédente. Les exportations vers les Pays-Bas, principalement composées de pétrole brut, de fèves de cacao brutes, de GNL et de pâte de cacao, représentent 97,2 % des exportations vers ce pays. À noter également que les produits camerounais ont été exportés vers 117 pays au cours de cette période, signe de la forte diversification des partenaires du pays.

PROLAC : 18,5 Mds FCFA alloués pour 2024

La troisième session du comité de pilotage du Projet de Relance et de Développement de la Région du Lac Tchad (PROLAC) s'est tenue le 5 février à Yaoundé sous la présidence du ministre de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, Alamine Ousmane MEY, en présence du représentant de la Banque mondiale Issa Bitang. Cette session a permis aux **membres de cette instance d'apprécier l'état de mise en œuvre des activités de ce projet depuis son opérationnalisation en avril 2021**. Au cours de cette session, le gouvernement et la Banque mondiale ont **annoncé** une enveloppe de 18,5 Mds FCFA cette année, pour renforcer les moyens de subsistance de la population dans le département du Logone et Chari dans la région de l'extrême-Nord. Pour rappel, le PROLAC cible les 10 communes du département du Logone-et-Chari (Kousseri, Makary, Blangoua, Logone Birni, Waza, Hilé Alifa, Zina, Fotokol, Goulfey et Darak) dans la région de l'Extrême-Nord. Il a été conçu

pour améliorer les conditions de vie et de résilience des populations installées dans les communes sus-évoquées, en leur offrant des **facilités d'accès aux infrastructures de base, ainsi qu'aux opportunités pour leurs activités économiques**.

Lancement du projet MoVe Yaoundé

Le 24 janvier 2024, la ministre camerounaise de l'Habitat et du Développement urbain, Célestine Ketcha Courtès, a procédé au **lancement** du projet Mobilité verte de la ville de Yaoundé (MoVe Yaoundé), financé à hauteur de 6,8 M EUR par l'Union Européenne (UE), la France et l'Allemagne. Ce projet vise à mettre en place un système de Bus à Haut Niveau de Service (BHNS), baptisé "Trans-Yaoundé", reliant le stade d'Olembe à Ahala. Les bus circuleront sur des voies réservées. La mise en service des premiers bus BHNS devrait avoir lieu dans quatre ans. Face à une offre de transport limitée et à une urbanisation croissante, le BHNS vise à améliorer la mobilité urbaine en réduisant la durée du trajet entre Olembe et Ahala.

L'inflation en 2023 se situe à 7,4 % au niveau national

Selon une note **publiée** par l'INS, le taux d'inflation au Cameroun se situe à 7,4 % en 2023, un niveau record depuis la dévaluation du FCFA en 1994. Ce niveau d'inflation est tiré principalement par la hausse des prix des produits alimentaires (+ 11,1 %) et des transports (+15,0 %). Au niveau régional, les taux d'inflation les moins élevés sont enregistrés dans les villes de Bamenda (6,0 %), Buéa (6,8 %), Bafoussam (7,0 %) et Garoua (7,1 %). Les villes de Ngaoundéré (8,4 %), Bertoua (8,0 %), Douala (7,7 %) et Maroua (7,6 %) connaissent les hausses de prix les plus prononcées. Une analyse transversale permet de constater que les produits frais (+15,1 %) et les produits énergétiques (+ 8,4 %) sont ceux qui ont le plus **porté l'inflation, s'ajoutant à l'inflation sous-jacente (+ 6 %)**.

Le Cameroun vise une émission obligataire de 200 Mds FCFA

Le Gouvernement camerounais se prépare à lancer son huitième emprunt obligataire en avril 2024. Ainsi, l'État camerounais vise à lever 200 Mds FCFA par l'intermédiaire de la Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale (BVMAC). Cette annonce a été faite par le ministre des Finances, Louis Paul Motaze, lors de la [cérémonie](#) de présentation du plan de financement de l'État pour l'exercice 2024, qui s'est tenue le 15 février à Douala. Cet emprunt obligataire vise à générer des fonds pour des projets d'infrastructure à travers le pays. La dernière opération similaire au Cameroun a eu lieu en 2023. Initialement fixé à 200 Mds FCFA, le montant avait ensuite été ajusté à 150 Mds FCFA en raison des conditions difficiles du marché. Malgré ces circonstances, le Cameroun avait expérimenté avec succès un emprunt à taux multiples (ECMR 2023) pour la première fois dans la zone CEMAC, obtenant finalement 176,7 Mds FCFA après que le régulateur du marché eut autorisé une surallocation.

Rachat d'UPOWA par EDF Cameroun

EDF Cameroun a annoncé le 19 février 2024 le rachat de la start-up UPOWA, spécialisée dans la fourniture de kits solaires au Cameroun. Cette acquisition permettra à EDF de renforcer sa **présence dans le secteur de l'énergie au Cameroun. Cet investissement s'intègre dans la stratégie du groupe EDF d'accélérer le développement de solutions bas carbone au Cameroun.** Le groupe EDF, fortement impliqué dans les grands projets de barrages hydroélectriques (Nachtigal et Kikot), entend accompagner UPOWA dans le déploiement de ses solutions et la diversification de son offre. Pour mémoire, présent au Cameroun depuis 2014, UPOWA fournit aux foyers situés en zone rurale un accès à une électricité propre et durable à un coût abordable.

Congo

L'entreprise française FRM contribue à la reforestation

Le groupe français Forêt Ressources Management (FRM) est notamment l'opérateur du projet Batéké carbon sink (Bacasi) pour le compte de TotalEnergies. Le [projet](#) prévoit la plantation de 38 000 ha destinés aux puits carbone et 2 000 ha pour des activités agroforestières, sur les plateaux Batéké au nord du pays. Il représenterait un investissement de 250 M USD d'ici 2050. Des plantations d'acacias et de manioc ont déjà été réalisées sur 5 000 ha. Des travaux sur la dimension sociale du projet, notamment avec les consultations des peuples autochtones, sont en cours. Par ailleurs FRM a **mené au Congo une mission d'experts forestiers.** FRM va soutenir les autorités en venant en appui au Programme National d'Afforestation et de Reboisement (PRONAR). FRM compte également proposer des programmes de recherche et développement, déployer de nouveaux équipements et diversifier le matériel génétique utilisé.

La Banque mondiale soutient le Congo dans ses réformes de gouvernance financière

Cheick Fantamady Kanté, Directeur des opérations Afrique de la [Banque mondiale](#) (BM), a effectué une visite de travail à Brazzaville mi-février. Le portefeuille congolais de la Banque compte seize projets actifs pour un montant de 785 M USD. Outre des entretiens avec les autorités congolaises, M. Kanté a pris part à l'ouverture du Forum des entreprises publiques d'Afrique centrale. Ce forum portait sur la gouvernance des entreprises publiques et était organisé par le ministère du Budget, des comptes publics et du portefeuille public, en partenariat avec la BM. M. Kanté a également participé à l'inauguration du complexe abritant l'Institut national de la statistique et du Centre national

de formation en statistique, démographie et planification, complexe dont les travaux de construction (par une entreprise chinoise) ont notamment été financés par la BM. Le Congo devrait de plus bénéficier d'un financement de 60 M USD de la BM dans le cadre d'un projet régional d'amélioration des statistiques qui devrait être soumis au conseil d'administration de la Banque courant 2024.

Energies : les entreprises étrangères se positionnent dans l'exploitation des hydrocarbures

L'italien [ENI](#) compte accélérer ses activités de production de Gaz naturel liquéfié (GNL) démarrées en avril 2023. ENI dispose d'un bateau de liquéfaction d'une capacité de 0,6 millions de tonnes/an de gaz. Le deuxième bateau liquéfié est en cours de construction avec une capacité de 2,4 M de tonnes/an. ENI espère atteindre fin 2025 une capacité de production de 3 millions de tonnes/an de gaz liquéfié, soit environ 4,5 milliards de m³. Ce projet de zéro-torchage représenterait un investissement de 360 Mds FCFA. Le groupe chinois [Yunnan Linkun Investment](#), présent au Congo depuis 2017, négocie avec le gouvernement congolais la réalisation d'une centrale à gaz d'environ 1 000 MW dont une partie pourrait servir à alimenter la Zone économique spéciale de Pointe-Noire. De son côté, la compagnie [Petromal](#), qui est la branche pétrolière et gazière du groupe National Holding basée à Abu Dhabi, explore les opportunités de collaboration dans le secteur des hydrocarbures. Les deux sociétés susmentionnées ont tenu des entretiens avec le ministre des Hydrocarbures.

International : La Chine et l'Italie veulent densifier leur coopération

Le Congo a été invité à participer à Rome au sommet annuel du Conseil européen des entreprises pour l'Afrique et le Moyen-Orient, en marge du sommet Italie-Afrique. Le Congo et l'Italie ont par ailleurs organisé à cette occasion le premier [Forum économique italo-congolais](#) sur

le thème de la Promotion des échanges entre PME et artisans. Une forte délégation congolaise a fait le déplacement, conduite par la ministre des PME. Le président de la République du Congo, lors de son intervention, a souligné que le Congo est un pays ouvert à tous ceux qui veulent y investir. La Chine n'est pas en reste : le 7 février a eu lieu à Brazzaville l'inauguration de la base de démonstration scientifique et éducative de l'université agricole de Huazhong. En marge de cette inauguration, le ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche du Congo et le vice-président de l'université chinoise ont signé un accord-cadre portant entre autres sur le renforcement des capacités institutionnelles du ministère, ainsi que sur la promotion et la diffusion des variétés de maïs à haut rendement.

Port de Pointe-Noire : la Turquie poursuit son expansion au Congo

Le groupe turc Albayrak s'est vu [attribuer](#) le 16 janvier 2024 la concession des terminaux conventionnels du Port autonome de Pointe-Noire (PAPN) pour une durée de 25 ans. Le groupe turc consentirait 401 M EUR d'investissements pour la réhabilitation, la modernisation, l'expansion et l'exploitation des terminaux conventionnels du PAPN, afin de faire de ce Port un véritable hub en Afrique centrale. Cette concession vient consolider la présence turque au Congo, après l'attribution en août 2023 à la société turque ULSAN Mining Congo SAU d'un permis d'exploitation de fer, dit permis Mayoko-Moussondji. Ce gisement disposerait de réserves estimées à 917 M de tonnes de fer. L'investissement total est estimé à 15 Mds USD.

Gabon

L'État gabonais entre à hauteur de 35 % dans le capital de Ceca-Gadis

Le 31 janvier, le président de la Transition Brice Oligui a [reçu](#) le certificat de propriété des parts détenues par l'État au sein du Groupe Ceca-

Gadis, leader national de la grande distribution. Désormais, 35 % du capital social est détenu par l'Etat du Gabon à travers la Caisse des dépôts et consignations (CDC). Par la promotion des produits « Made in Gabon », cette acquisition devrait servir à réduire la part des importations alimentaires de 90 % aujourd'hui à 75 % d'ici quatre ans, ainsi qu'à appuyer le développement de l'agriculture dans le pays.

Fitch confirme la note « B- » de la dette gabonaise mais supprime la surveillance négative

Fitch Ratings a confirmé le 26 janvier la [note](#) de crédit à long terme en devises étrangères du Gabon à « B- », avec une perspective stable. Cette note reflète une résilience anticipée de la croissance du PIB réel gabonais (+2,5 % en 2024 et +2,8 % en 2025) qui dépend cependant encore trop de la rente pétrolière (qui devrait représenter 38,8 % du revenu total du pays en 2024). Fitch déplore aussi une mauvaise gestion des finances publiques qui empêche l'apurement de ses arriérés. L'agence de notation financière américaine a aussi décidé de lever la [surveillance](#) négative établie le 5 septembre 2023 à la suite du coup d'Etat. Cette décision fait suite à l'apaisement du climat politique ainsi qu'à l'absence de sanctions financières à l'encontre du pays.

Les services du FMI concluent leur mission de consultation de 2024 au Gabon

Débutée le 24 janvier dernier, la [mission](#) au titre de l'article IV du Fonds monétaire international (FMI) s'est achevée le 5 février à Libreville par une rencontre entre M. Sylla, administrateur du FMI, et le Premier ministre de la Transition, M. Ndong Sima. Cette consultation a essentiellement porté sur les défis à court-terme auxquels fait face le Gabon : renforcer la transparence et la gouvernance, relancer la croissance économique et stabiliser la situation budgétaire. Le représentant du FMI a d'ores et déjà salué des progrès sur trois points : la convergence vers un

compte unique du trésor, le paiement des arriérés et l'augmentation des recettes.

Des risques d'impayés d'entreprises toujours « élevés » au Gabon selon le baromètre de la Coface

La Coface a maintenu une note « C » pour le risque-pays du Gabon et une note « D » pour le climat des affaires. Le premier indicateur représente le niveau moyen d'incidents de paiement présenté par les entreprises gabonaises qui reste donc élevé. Selon la Coface, cette situation reflète des carences persistantes de l'administration gabonaise sur de nombreux sujets : corruption, mobilisation de ressources fiscales, procédures de passation de marchés publics.

Le gouvernement annonce la création de Fly Air Gabon Holding

Le gouvernement a [présenté](#) le 7 février un projet d'ordonnance portant création, attributions et organisation de Fly Air Gabon Holding. Cette nouvelle société d'État aurait pour objectif la « prise » de participations dans toutes les entreprises gabonaises ou étrangères dont l'activité est rattachée au domaine du transport. Dotée pour son fonctionnement d'un conseil d'administration et d'une direction générale, Fly Air Gabon Holding disposera d'un droit de préemption sous certaines conditions non communiquées pour le moment.

Baisse de l'activité des industries du bois au T3 2023

La dernière note de conjoncture sectorielle du ministère de l'Économie et des Participations fait apparaître une baisse de 17 % en glissement trimestriel de la production du sciage, du placage et du contreplaqué. Ce résultat s'explique selon le ministère par une faible demande asiatique, des difficultés logistiques et

un niveau élevé des prix des carburants professionnels (suite à la baisse des subventions).

Le Gouvernement de la transition dévoile son Plan National de Développement pour la Transition

Faisant suite au Plan d'accélération de la transformation (PAT) de l'économie gabonaise sous le régime de l'ancien président Ali Bongo de 2021 à 2023, le gouvernement de la transition vient de se doter d'un nouveau [document](#) programmatif pour les trois prochaines années (2024-2026). Baptisé Plan national de développement pour la transition (PNDT), il s'articule autour de quatre piliers essentiels : le développement des infrastructures stratégiques, la diversification de l'économie, la promotion d'un nouveau pacte social pour un développement inclusif et le renforcement de la durabilité environnementale. Ce vaste programme économique prévoit la mise en œuvre de 293 projets de développement dont les besoins en financements sont globalement estimés à 4 536 Mds FCFA.

Guinée Équatoriale

Le Trésor transfère la gestion des péages

Le 16 février 2024, le conseil d'administration du Trésor de l'État et du Patrimoine a officiellement [transféré](#) la gestion des péages nationaux au ministère de l'Équipement Public, de l'Habitat et de l'Urbanisme. La ministre déléguée du Trésor public et du Patrimoine Milagrosa Obono Angüe a expliqué que l'objectif visé par le gouvernement à travers cette passation est de rentabiliser et préserver l'infrastructure routière en installant des péages à travers le pays.

Signature de l'accord d'établissement du FEDA

La Guinée équatoriale a récemment [signé](#) l'accord d'établissement du Fonds pour le

Développement des Exportations en Afrique (FEDA), filiale de la Banque Africaine d'import-export (Afreximbank). Basé à Kigali (Rwanda), le [FEDA](#) a été créée pour fournir des fonds propres, des quasi-fonds propres et des capitaux d'emprunt pour financer le déficit de financement de plusieurs milliards de dollars (en particulier en fonds propres) nécessaires à la transformation du secteur du commerce en Afrique.

Tchad

Mesures gouvernementales de lutte contre le coût de la vie

L'inflation au Tchad a atteint un taux de 3,5 % en 2023. En vue d'alléger cette pression financière, en particulier pour les ménages les plus vulnérables, le [Gouvernement](#) a décidé d'exonérer des droits de taxe à l'importation plusieurs denrées alimentaires. Sont concernées : la farine de froment, le maïs, le sorgho, le sarrasin, le millet et alpistes, le riz, la farine de céréales, la semoule et le sel.

Announcement nationale sur l'augmentation du prix du carburant

Quelques jours après l'annonce des mesures de lutte contre le coût de la vie, l'État tchadien a [annoncé](#), par un arrêté conjoint signé jeudi 15 février par les ministres du Commerce et des Finances, la hausse du prix à la pompe des produits pétroliers à N'Djamena et dans les provinces. Désormais le prix du litre d'essence passe à 730 FCFA au lieu de 518 F CFA (+40,9 %), le Gasoil à 828 FCFA au lieu de 700 FCFA (+18,2 %), Jet A1 : 580 FCFA au lieu de 550 F CFA (+5,5 %). Les ministres de l'Aménagement du territoire de l'Habitat et de l'Urbanisme, et de l'Industrie et du Commerce ont justifié cette augmentation des prix par la volonté de décourager leur exportation frauduleuse vers des pays voisins.

Nouvel accord de prêt entre le Tchad et la Banque Africaine de Développement

Le Gouvernement et la Banque Africaine de Développement (BAD) ont [signé](#) le 5 février, deux accords de financement de projets. Cet accord de financement s'illustre sous la forme d'un prêt de 27,2 Mds FCFA (41 M EUR). Cette somme sera répartie entre le financement de la deuxième phase du programme d'alimentation en eau potable et assainissement en milieu rural et semi-urbain ([PAEPA_SU-MR](#) à hauteur de 22,6 Mds FCFA (env.34,5 M EUR)), et le projet de mise en valeur de la nappe des grès de Nubie pour une résilience au changement climatique ([NUREC](#) à hauteur de 4,5 Mds FCFA (6,8 M EUR)).

Une délégation du FMI en mission au Tchad

Le ministre de L'Economie, du Plan et de la Coopération Internationale [a reçu](#) mi-février une délégation des services du Fonds Monétaire International (FMI) conduite par M. Edouard Martin, chef de mission du FMI pour le Tchad. La rencontre avait pour objectif d'évaluer l'état d'avancement du Programme National de Développement (PND) et la mise en œuvre des recommandations de l'évaluation PIMA (Programme Intérimaire Multisectoriel d'Appui). Le programme FMI au Tchad a été mis en pause en 2023 car sur l'ensemble des 5 recommandations et critères de réalisation quantitatifs émis par le FMI en décembre 2022, seuls 2 d'entre eux ont été remplis. Le FMI reste donc attentif aux potentielles évolutions macroéconomiques du Tchad car ledit programme doit prendre fin le 22 juin prochain.

Octroi d'une aide humanitaire de 45 M EUR au Tchad par l'Union Européenne

L'Union Européenne [annonce](#) l'octroi, en 2024, d'une aide humanitaire de 45 M EUR au Tchad dans le cadre de la visite du Commissaire

Lenarčič dans la région. Avant le conflit actuel au Soudan, le Tchad accueillait déjà l'une des plus importantes populations de réfugiés de la région et il accueille désormais près de 1,3 million de personnes déplacées de force. Pour 2023, l'UE avait déjà alloué plus de 56 M EUR pour répondre aux besoins humanitaires au Tchad. En collaboration avec les autorités locales, l'UE a également réhabilité une piste d'atterrissage dans la ville d'Adré, l'un des principaux points d'entrée pour les personnes fuyant le Soudan, afin de faciliter l'arrivée d'avions transportant du personnel et du fret humanitaire, ainsi que des évacuations médicales.

RDC

Contrat avec la Banque sud-africaine de développement et l'entreprise Guma

En marge du salon Mining Indaba en Afrique du Sud a été [signé](#) par le Premier ministre de RDC, Jean-Michel Sama Lukonde, un contrat de construction d'infrastructures routières, notamment de construction de routes de desserte agricole avec la Banque sud-africaine de développement et l'entreprise GUMA. Le montant de ce contrat n'a pas été communiqué, les discussions devant se poursuivre entre les partenaires. GUMA est un groupe sud-africain diversifié présent non seulement dans les infrastructures, mais aussi la construction, le secteur minier et le numérique. Des annonces de coopération multiples avec la RDC avaient déjà été enregistrées lors du forum économique RDC-RSA tenu à Kinshasa du 05 au 06 juillet l'année dernière où avait été annoncée l'arrivée d'engins de chantier pour la réhabilitation et la construction des routes en RDC.

Accord entre la GECAMINES et la JOGMEC

Les USA, qui dirigent le Partenariat pour la sécurité des minéraux (MSP), ont annoncé début février la [signature](#) d'un protocole d'accord entre la Générale des carrières et des mines

(GECAMINES) et l'Organisation japonaise pour la sécurité des métaux et de l'énergie (JOGMEC) du Japon sur l'exploration, la production et le traitement des minéraux critiques. Selon le Département d'État américain, ce protocole d'accord créera un cadre de coopération dans les domaines de l'exploitation minière et des ressources minérales dans le but d'élargir les opportunités commerciales pour les parties. Le MSP est une collaboration de 13 pays et de l'UE visant à catalyser les investissements publics et privés dans les chaînes d'approvisionnement responsables en minéraux critiques à l'échelle mondiale. Ses partenaires comprennent l'Allemagne, l'Australie, le Canada, la Finlande, la France, l'Inde, l'Italie, le Japon, la Norvège, la République de Corée, la Suède, le Royaume-Uni, les États-Unis et l'Union européenne.

Règlement d'une partie des arriérés de subventions pétrolières dus aux opérateurs

Le gouvernement a [annoncé](#) un financement de 123,5 M USD en partenariat avec quatre banques locales - EquityBCDC, FirstBank DRC, Ecobank RDC et Standard Bank - pour régler une partie des arriérés de subventions pétrolières. La dette de l'État est à ce titre d'environ 500 M USD, dont les 2/3 seraient dus aux marqueteurs. Il y a un grand nombre d'indépendants en RDC et quatre grands distributeurs, dont Total Energies, Engen, Cobil et Cohydro. L'accumulation de cette dette résulte du non-paiement par l'État de manque à gagner entre le prix de commercialisation et le

prix d'achat. Pour le Fonds Monétaire International qui a conclu avec le gouvernement congolais en 2019 un programme soutenu par une Facilité Elargie de Crédit (FEC), ce système de subvention au prix des carburants devrait être réformé afin d'en limiter le coût pour les finances publiques. Dès avril 2022, le gouvernement avait entrepris des mesures pour maîtriser ce poste de dépense, en excluant notamment le secteur de l'aviation internationale du dispositif de subventionnement. En octobre 2023, cette rationalisation avait été étendue au secteur minier, représentant près de 20 % des manques à gagner. L'État subventionnerait encore à 40 % le coût des carburants à la pompe.

Sao Tomé-et-Principe

Le budget de l'Etat 2024 a été approuvé

Évalué à 178 M EUR, le [budget](#) général de l'Etat dépend à 88% de l'aide financière internationale. Toutefois, le gouvernement ne parvient pas, depuis plus d'un an, à conclure un accord avec le FMI pour un nouveau programme et ce faute de couverture du gap de financement. Malgré le doute qui subsiste sur la possibilité de conclure un programme avec le FMI en 2024, le gouvernement table sur une croissance de 2,9% pour l'année, tirée par les secteurs de l'agriculture, de la pêche et du tourisme.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Service économique régional de Yaoundé
Rédacteurs : Service économique régional de Yaoundé
Services économiques de Libreville, de Brazzaville et de Kinshasa, et correspondants

[Rendez-vous sur cette page pour vous abonner](#)